



Description du service

Tous les services des programmes jeunesse d'été (Camp Soleil et Club Ado) sont accessibles pour les enfants nécessitant un service d'accompagnement soit :

- Pour le Camp Soleil : semaines 1 à 8
 - Halte soleil possible avec horaire préalable
- Pour le Club Ado : semaines 1 à 7

Nos accompagnateurs sont âgés de 18 ans ou plus, étudient dans un domaine connexe (éducation spécialisée, travail social, réadaptation physique ou adaptation scolaire) et suivent la formation CACDJ (Certification en accompagnement en camp de jour).

Procédures pour faire une demande

Pour faire une demande d'accompagnement, un formulaire doit être rempli par trois (3) personnes différentes, soit :

- ✓ Par le parent ou tuteur légal ;
- ✓ Par l'enseignant ;
- ✓ Par un professionnel (intervenant(e), T.E.S, psychoéducateur(-trice), etc.).

Date limite pour la remise d'une demande : au plus tard le **19 mars 2026**

Lien du formulaire : [Programme d'accompagnement 2026 – Remplir le formulaire](#)

Analyse du dossier

Nous ferons l'analyse du dossier en fonction des réponses recueillies. Il est possible que nous contactions l'enseignant et/ou le professionnel afin d'obtenir une description plus détaillée de l'enfant. L'objectif est de valider le besoin et d'offrir le service approprié pour y répondre. Le ratio du nombre d'enfant(s) par accompagnateur(-trice) est variable pour chaque enfant et il est établi à la suite de notre analyse. Le parent sera également consulté.

⚠ AVIS IMPORTANT ⚠

La demande d'accompagnement n'est pas une inscription aux programmes jeunesse d'été (Camp Soleil et Club Ado). Il sera donc primordial de procéder à l'inscription de votre enfant. Vous trouverez tous les détails concernant notre programmation (tarifs, dates d'inscription, sorties, etc.) dans le ***Sauverois Spécial camps, tennis et pickleball*** à paraître en avril. Les inscriptions débuteront le **14 avril pour les résidents et le 1^{er} mai pour tous**.

Les modalités de paiement et la politique de remboursement des programmes jeunesse d'été sont applicables au programme d'accompagnement. Ces informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville.